



Procès verbal

Le jury du prix René Fontaine-Concours Patrimoine & Architecture de MPF s'est réuni le vendredi 24 septembre 2021 à la FFB rue La Pérouse 75116 Paris, de 12 h à 18 heures.

Les jurés étaient

Gilles Alglave : Président de Maisons Paysannes de France et délégué MPF de l'Oise

Richard Andreu : représentant la société Saint-Astier

Luc Barré : Responsable du GRAC pour MPF et architecte

Anne Belhoste-Dugas : Délégué MPF de l'Eure et architecte

Eric Benoit : Délégué MPF de l'Orne

Patrice Besse (Bâti ancien) : Agence Patrice Besse

Sylvie Besse (Contemporain) : Agence Patrice Besse

Marie José Doubroff (Bâti ancien) : Ministère de la Culture, Bureau de l'ingénierie et de l'expertise technique des M H et des espaces protégés

Fabienne Fendrich (Bâti contemporain): Ministère de la Culture Architecte et paysagiste de l'Etat, Bureau de la qualité architecturale et paysagère.

Alexandre Giuglaris : Secrétaire général de la Fondation du patrimoine

Nathalie Girard : Membre du CA MPF et Responsable du Prix René Fontaine

Florence de Groot : Déléguée MPF de la Manche

Charles Hendelus : Membre du CA MPF et de la délégation du Loiret

Julien Lepers : représentant la société Terréal

Guy Sallavaud : Vice-président MPF

Noms surlignés = jurés non présents mais ayant participé par l'intermédiaire des grilles de notation.

Catégorie "bâti ancien et savoir-faire" :



- M. Alain Roux, 24420 Savignac-lès-Eglises ; Dotation de 1500 euros remise par l'Agence Patrice Besse
- Mme Camille Pillet, 19220 Darazac ; Dotation de 1500 euros remise par l'Agence Patrice Besse
- M. et Mme Xavier et Anne-Sophie Lemée, 61250 Cuissai : Dotation de 2500 euros remise par la Fondation du Patrimoine
- Mme Ariane Audigier, 76340 Blangy-sur-Bresle ; Dotation de 2500 euros remise par la Fondation du Patrimoine
- M. Alain Roussel, 15400 Valette ; Dotation de 1000 euros remise par la société TERREAL
- M. et Mme x et Anne-Flore Grandsire, 61100 Sainte-Opportune : Dotation de 1000 euros remise par la société Saint-Astier
- M. Patrick Soulard, 17330 Villeneuve-La-Comtesse : Coup de cœur (sans dotation)

Catégorie "bâti ou extension contemporains" :

- Mme Caroline Leloup : 55210 Saint-Maurice-sous-les-Côtes : Dotation de 2000 euros remise par le Ministère de la Culture
- M. Marc-Olivier LURON : 54980 Batilly : Coup de cœur (sans dotation)

M. et Mme Besse ont souhaité remettre 2 prix en bâti ancien et savoir-faire au lieu d'un prix dans chacune des catégories.